

# FRENEUSE au jour le jour

## Prochainement à Freneuse

- ✂ Le **07/04** de 9h à 18h, l'Association des Parents d'Elèves organise une bourse aux jouets et foire à la puériculture dans la salle Bouchor. La table est à 3.50€ et le mètre linéaire à 2,50€. Réservation auprès de Mme Anjot ☎ 06 03 37 22 02. L'APE fait également un appel au don de jouets d'enfants auprès des habitants, jouets qui seront vendus au profit de l'association. Il y aura également une buvette pour se restaurer sur place.
- ✂ Le **04/05** à partir de 9h, fêtes des fleurs organisée par le comité des fêtes sur la place des Saules avec vente d'arbres, d'arbustes, de rosiers et de légumes, restauration sur place (moules-frites, pizzas).
- ✂ Le **21/05**, le CCAS organise la sortie de printemps pour les 60 ans et plus sur le Havre (voir précisions ci-dessous).
- ✂ Le **26/05**, élections européennes. Le bureau de vote sera ouvert à la mairie de 8h à 18h précises.

## Retour en images sur les derniers événements



### 10/03 - 21<sup>ème</sup> salon toutes collections de l'ASCF organisé dans la salle Bouchor

L'ASCF a réuni une trentaine d'exposants lors de ce 21<sup>ème</sup> salon toutes collections. Cartes postales, timbres, pin's, fèves, pièces de monnaie... il y en avait pour tous les goûts. Il a attiré de nombreux visiteurs parmi lesquels des chineurs à la recherche de perles rares mais aussi de simples curieux pour qui le salon était l'occasion d'une sortie dominicale. Bravo aux membres de l'association qui, depuis de nombreuses années, donnent de leur temps pour l'organisation d'évènements.

### 17/03 - Repas des aînés organisé par le CCAS

Pour les 78 participants, cette invitation du CCAS est l'occasion de retrouver voisins et amis dans une ambiance festive avec « Gino Animation » et autour d'un bon repas. C'est avant tout un joyeux moment d'échange avec, pour les inconditionnels de tango, valse, tcha-tcha ou autres pas, l'occasion de se retrouver sur la piste de danse. Comme à l'accoutumée, doyenne et doyen, en l'occurrence Mme Breton et Mr Nicolle, ont été mis à l'honneur en recevant un petit souvenir. Merci aux membres du CCAS qui se mettent totalement au service de leurs prochains lors de cette manifestation.

### Mardi 21 mai, « Le Havre, Porte Océane », sortie de printemps proposée par le CCAS

Les membres du CCAS proposent aux habitants âgés de 60 ans et plus une sortie sur le Havre **le 21mai**.  
Programme de la journée : - Visite guidée de la ville à bord du car (architecture contemporaine du centre-ville, le front de mer, les quartiers anciens, l'église St Joseph, la cathédrale Notre Dame, les anciens docks, le panorama de Ste Adresse sur la baie de Seine et la ville). - Visite commentée du port en bateau, port qui est « une ville dans la ville » avec ses navires gigantesques, ses installations portuaires, son terminal pétrolier et céréalier, les terminaux à conteneurs, l'écluse François 1<sup>er</sup>.  
Participation : **24€** par personne (chèque à l'ordre du Trésor Public)

⇒ **Inscription en mairie (aux heures de permanence) jusqu'au 30 avril dernier délai** dans la limite de la capacité du car.

## **Le petit mot du club « Les cygnes »**

Le 07/02, le loto réservé aux adhérents a mobilisé 93 personnes qui sont venues tenter leur chance. Les gagnants sont repartis avec de super lots. Une pause « goûter » avec gâteaux faits maison a permis à chacun de se restaurer.

Le 17/02, le repas pour fêter la St Valentin avec 133 personnes qui ont passé un agréable moment en compagnie de l'accordéoniste Didier Cordemans. Toutes les dames ont reçu une jolie rose.

Le 03/03, après-midi dansant avec dégustation crêpes. Les membres du bureau et quelques adhérents avaient fait sauter une cinquantaine de crêpes pour le bonheur de tous. Un très bon après-midi dans une ambiance de fête et de joie !

Pour tous renseignements sur le club : Lucien Beljambe ☎ 02 35 77 57 93.

## **Informations diverses**

### ☞ Inscription pour la rentrée scolaire 2019/2020

Si vous désirez inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée de septembre 2019, vous devez passer à la Mairie retirer un dossier d'inscription afin d'obtenir une autorisation de scolarisation.

Ce dossier devra être rempli puis redéposé en mairie avec les justificatifs réclamés impérativement avant le 19 avril 2019 (dernier délai).

Justificatifs demandés : le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, le certificat de radiation de l'école précédente ainsi que le livret d'évaluation de cette école pour les nouveaux arrivants, une photo.

Un rendez-vous vous sera donné avec Madame Ancelin, directrice de l'école, pour l'inscription définitive

A ce rendez-vous, vous devrez vous munir des mêmes documents que ci-dessus plus l'autorisation de scolarisation délivrée par la Mairie

Cette année, la scolarisation en petite section de maternelle concerne les enfants nés en 2016

### ☞ Pour voter aux européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales

Concernant les prochaines élections européennes, si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de la commune, vous pouvez le faire jusqu'au 30 mars (permanence spécifique le 30 mars à la mairie de 8h à 10h).

Un Français est inscrit automatiquement sur la liste électorale le jour de ses 18 ans s'il a accompli les formalités de recensement à 16 ans. Attention, il sera inscrit dans la ville de résidence déclarée au moment du recensement. Si ce n'est pas le cas, il doit s'inscrire à la mairie, par écrit ou par internet. Pour pouvoir voter le 26 mai, il peut accomplir cette démarche jusqu'au 16 mai.

De même, si vous venez de vous installer dans la commune, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 16 mai.

Cette année, une nouvelle carte électorale sera établie pour l'ensemble des électeurs et distribuée par courrier entre le 1<sup>er</sup> avril et le 23 mai.

### ☞ Dates des prochaines messes dans l'église de Freneuse

Le vendredi 26 avril à **18h30** (fête de St Expédit) - dimanche 2 juin à 9h30.

## **Etat civil**

Décès Le Maire et la municipalité partagent le deuil de la famille de Jeanne Guignette décédée le 11 mars 2019.

## **Agenda administratif**

✍ Les membres du CCAS, Francine et Lucien sont à disposition pour aider ceux qui le souhaitent dans leurs démarches administratives. Prochaine permanence le mardi 2 avril de 14 à 15h. (Prendre **rendez-vous** à la mairie).

✍ Prochaine permanence de votre conseiller départemental, Mr Frédéric Marche, à la mairie le 5 avril de 14h30 à 16h (prendre rendez-vous).

✍ Le cabinet parlementaire de Mme Sira Sylla, votre députée, est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 au Grand Quevilly, 12 avenue Léon Blum ☎ 02 32 11 41 77 (accueil).